

Comité Départemental de Cyclisme de la Seine St Denis

Réunion du Conseil d'Administration du 28 Septembre 2018

Présents : Mesdames Carmen Haëgel, Josette Da Silva Pereira, Sylvie Badet, Biljana Nenadovic, Messieurs Patrice Plumain, Fulbert Bénoni, Henri Billet, Thierry Blanc, Raymond Da Silva Pereira, Jacques Fournier, Frédéric Linval, Jean – Paul Travaillé.

Excusés : Messieurs Alain Briseux, Gérard Jonquet, Daniel Lamy, Pierre Renac.

Absent : Monsieur Antoine Poulain.

Ouverture de la séance à 19 heures 02.

Le Président remercie les membres de leur présence et interroge notre vice – présidente sur sa santé actuelle. Celle-ci répond que ça va mieux, que c'était beaucoup de fatigue et de stress.

1 / Adoption du PV de la réunion du 22 Juin 2018 :

Le PV est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2 / Coût du loyer d'hébergement au CDOS 93 :

Le Président nous informe que nous devons payer 92 € tous les 3 mois. Le 1er janvier le Comité a réglé les arriérés. Pour la salle de réunions les 10 premières réunions sont gratuites la 11ème est payante. A nous de faire en sorte de ne pas dépasser le nombre de ces réunions.

3 / Retour sur la réunion de la Coupe de France Cadets :

Notre ami Gérard Jonquet était chargé par le Président d'assister à cette réunion : d'après lui il n'y a pas eu beaucoup de nouveautés mais il a été surtout question du coût de ces organisations qui reviennent très cher.

Le Président s'inquiète de la date de la Coupe de France cyclo-cross (ancienne inter région). Pas eu de nouvelle des Hauts de France, chargée de cette organisation d'après le planning 2018. La secrétaire va s'occuper de récolter les renseignements.

4 / Réseaux sociaux (Twitter) :

Le Président nous signale qu'il a créé sur Twitter une page pour le Comité Départemental. A nous d'aller s'informer et peut être même de participer à la mise à jour pour nos coureurs.

5 / Situation bancaire :

La situation financière, présentée par notre trésorière Générale se monte à un solde positif de 21 874,85 €. A cette somme il faut déduire 13 000 € que nous mettons en réserve pour achat de matériel pour le BMX de Bobigny.

6 / C.N.D.S. :

Le Comité a perçu 3 800 € par le C.N.D.S. ceci pour participation aux « Coupe de France » féminine minime cadette, Formations BMX, et Coupe de France Inter régions cadets.

7 / Piste de BMX de Bobigny :

Comme chacun le sait déjà le Comité paie une location à l'année de 4 000 € à l'équivalence du Comité Régional pour la piste de BMX de Bobigny.

Il faudrait voir avec le club d'Aubervilliers 93 pour une formation, demandée par la F.F.C. suite à la signature d'une convention entre la F.F.C. et le Comité et d'une mise à disposition des 13 000 € pour le BMX (achat de 15 vélos, casques et autres protections et formation d'éducateurs).

8 / Participation du CDC 93 sur diverses épreuves :

Piste de Saint Denis : 3 soirées de Championnats d'Ile de France ont été organisées (le 15 mai, le 25 mai et le 15 juin).

Piste d'Aulnay sous Bois : 1 soirée de Championnat a été organisée le 8 juin.

Piste de BMX de Bobigny : le Championnat d'Ile de France a été organisé le 6 mai.

9 / Date de la prochaine réunion pour préparer l'Assemblée Générale du 24 novembre :

La date du 9 novembre a été retenue pour la prochaine réunion.

Suite à non disponibilité de la salle la réunion a été reportée au 5 novembre.

10 / Veste pour les dirigeants et maillot pour les minimes cadets :

Le Comité a donné son accord pour changer de couleur et disposition des logos sur les maillots. Le logo de la F.F.C. était trop important en comparaison du logo de la Seine Saint Denis. Le Comité de Seine Saint Denis n'était pas suffisamment représenté.

11 / Informations diverses :

Il faudrait avoir une communication avec les clubs pour envoyer en préparation sur des courses les coureurs un mois avant les « Coupe de France Cadets ».

Le Comité serait d'accord de participer au coût des organisations sur piste soit en prenant en charge les fleurs, coupes ou autres récompenses.

Jean – Paul nous informe que lors de son épreuve du 16 septembre à Montge en Goële avec 276 coureurs au départ, l'arbitre désigné ce jour n'est pas venu.

Il a contacté l'arbitre qui lui a répondu qu'il ne viendrait pas. Qui est responsable et que faire dans ce cas ?

Heureusement tout s'est bien passé avec l'aide de quelques dirigeant (e)s experts en la matière. Le classement a été effectué et est paru rapidement sur le site du Comité Régional.

Le mercredi 3 octobre une réunion pour le suivi médical est prévue au CDOS 93 avec le Président, les jeunes, les parents, les entraîneurs.

Nous avons inscrit cette année un jeune minime futur cadet 2019 prometteur, il s'agit de Florian Linval du club de l'EC Aulnay.

Le Président signale qu'il a été obligé de se déplacer lors d'inter région cadets car Gérard ne pouvait pas et Fulbert ne désire pas aller trop loin.

Guillaume Barbier du CM Aubervilliers 93 serait d'accord pour accompagner nos coureurs pour nous aider mais à quel coût sachant que le Comité ne peut dédommager ses membres sous peine de contrôle de l'URSSAF?

12 / Questions diverses :

Une formation d'arbitre club est-elle prévue prochainement car certains clubs ont besoin d'un arbitre pour s'affilier pour l'année 2019 ?

La secrétaire doit se renseigner auprès de Pierre Renac et Alain Briseux.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 22

La secrétaire Josette DA SILVA PEREIRA